



Du au 20 octobre au 03 novembre 2013

## Paroisse de St Nom la Bretèche & Chavenay

2bis rue Charles de Gaulle 78860 – Saint Nom la Bretèche

Site paroissial & Infos : [www.paroissestnomchavenay.com](http://www.paroissestnomchavenay.com)

e-mail : [paroissestnom@gmail.com](mailto:paroissestnom@gmail.com)

tel : 01 34 62 81 62 ou 06 70 35 10 56



### Vacances de la Toussaint.

Les vacances scolaires sont liées à la solennité de la Toussaint et débutent avec le Dimanche des Missions.

Cela nous rappelle que notre mission est d'être tous saints et de sanctifier le monde dans lequel le Seigneur nous a envoyé porter cette Bonne Nouvelle : Dieu appelle tous les hommes à la sainteté ! Ceci est un appel... il nous reste à répondre favorablement par amour !

Comme l'enseigne le Catéchisme de l'Eglise Catholique : *La mort met fin à la vie de l'homme comme temps ouvert à l'accueil ou au rejet de la grâce divine manifestée dans le Christ. [...] Chaque homme reçoit dans son âme immortelle sa rétribution éternelle dès sa mort en un jugement particulier qui réfère sa vie au Christ, soit à travers une purification (cela s'appelle communément le purgatoire), soit pour entrer immédiatement dans la béatitude du ciel (le « paradis »), soit pour se damner immédiatement pour toujours (l'enfer). Au soir de notre vie, nous serons jugés sur l'amour.*

Puisse la contemplation de notre possible destinée nous faire grandir dans l'amour de Dieu et du prochain pour être un jour comptés parmi les saints ! Puisse ce même amour nous stimuler dans notre prière pour nos défunts le 02 novembre afin que purifiés ils puissent goûter le bonheur sans limite et sans fin du Paradis !

Le Catéchisme de l'Eglise Catholique précise encore : *Le Credo chrétien culmine en la proclamation de la résurrection des morts à la fin des temps, et en la vie éternelle. [...] Qu'est-ce que "ressusciter" ? Dans la mort, séparation de l'âme et du corps, le corps de l'homme tombe dans la corruption, alors que son âme va à la rencontre de Dieu, tout en demeurant en attente d'être réunie à son corps glorifié. Dieu dans sa Toute-Puissance rendra définitivement la vie incorruptible à nos corps en les unissant à nos âmes, par la vertu de la Résurrection de Jésus.*

Au sujet de la destinée de nos corps après la mort, nous assistons ces dernières années, à une recrudescence des demandes d'incinération. (Souvent promues par les sociétés de Pompes funèbres...) Etant donné les questions que cela soulève, vous trouverez un article sur ce sujet dans ces feuilles afin d'avoir quelques éléments de réflexion...

Ceci étant, préparer notre passage dans l'au-delà n'est pas seulement prévoir ses obsèques et son testament (une sage décision !), c'est surtout répondre à l'appel de Dieu relayé récemment par notre Pape : *Ne perdons pas l'espérance dans la sainteté, parcourons tous cette voie. Voulons-nous être saints ? Le Seigneur nous attend tous, les bras ouverts ; Il nous attend pour nous accompagner sur cette voie de la sainteté. Vivons avec joie notre foi, laissons-nous aimer par le Seigneur... Demandons ce don à Dieu dans la prière, pour nous et pour les autres.*

Père BONNET+ curé

**Sera célébré le mariage de :** Benoît BONNET et Mathilde COLLIN (samedi 26/10 à 15h en l'église de St Nom)

**Seront baptisés à St Nom** le 26/10 à 10h: Joséphine ANDRIOT ; le 27/10 à 12h15: Nicolas JALLIET, le 03/11 à 12h15 : Henriette DESVIGNES

**Adoration du St Sacrement & chapelet:** reprise après les vacances scolaires

### HORAIRES POUR LA TOUSSAINT et le 02 NOVEMBRE

Toussaint (01/11): **Messe à 09h30 à Chavenay et 11h à St Nom** Commémoration des défunts (02/11) : **Messe à 10 h 30 à St Nom**

A l'issue de la messe du samedi 02/11, ceux qui le désirent pourront se retrouver pour un temps de prière à l'entrée du cimetière de St Nom (partie ancienne) suivi de la bénédiction des tombes, dont celle du Père Floribert.

**Confessions :** Jeudi 31/10 de 20h30 à 22h00 en l'église de St Nom

**Attention :** Notez dès à présent qu'il n'y aura exceptionnellement **pas de messe à St Nom le dimanche soir 10 novembre**

### Confessions :

→ Une demi-heure avant chaque messe de semaine  
(\* Le mardi, la messe est célébrée selon la forme « extraordinaire » du missel Romain

Lundi 21/10 à jeudi 24/10			<i>Pas de messe exceptionnellement</i>	
Vendredi 25/10 (*)	09h00	St Nom	Solennité : Dédicace de l'église	Messe pr Mederic Bombieri
Samedi 26/10	09h00	St Nom	Mémoire de la Très Ste Vierge Marie	Messe pr Bernard Ekenburger
Dimanche 27/10	09h30	Chavenay	30° Dimanche du temps Ordinaire	Messe pro Populo
	11h00	St Nom	"	Messe pr Michel Prieur
	18h00	St Nom	"	Messe pr Keneth Smith
Lundi 28/10	09h00	St Nom	Sts Simon et Jude	Messe pr Alicia Marie Bombieri
Mardi 29/10	09h00	St Nom	De la férie	Messe pr Frédéric Barens
Mercredi 30/10			<i>Pas de messe exceptionnellement</i>	
Jeudi 31/10	18h00	St Nom		Messe pr Véro Smith
Vendredi 01/11	<b>09h30</b>	Chavenay	Solennité de la Toussaint	Messe pr Margaret Hanson
	<b>11h00</b>	St Nom	"	Messe pr Vincint Hawe,S.J.
Samedi 02/11	<b>10h30</b>	St Nom	Commémoration des défunts	Messe pr les défunts de l'année
Dimanche 03/11	09h30	Chavenay	31° Dimanche du temps Ordinaire	Messe pro Populo
	11h00	St Nom	"	Messe pr Guy et Brigitte de Calbiac
	18h00	St Nom	"	Messe pr Mederic Bombieri

## QUAND LES SAINTS PRIENT TOUS LES SAINTS !



### SAINT AUGUSTIN

Reine de tous les saints, glorieux Apôtres et Evangélistes, Martyrs invincibles, généreux Confesseurs, savants Docteurs, illustres Anachorètes, dévoués Moines et Prêtres, Vierges pures et pieuses femmes, je me réjouis de la gloire ineffable à laquelle vous êtes élevés dans

le Royaume de Jésus-Christ, notre divin Maître.

Je bénis le Très-Haut des dons et des faveurs extraordinaires dont il vous a comblés et du rang sublime où il vous élève. O amis de Dieu !

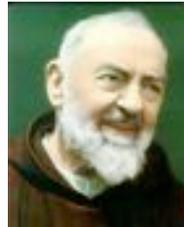
O vous qui buvez à longs traits au torrent des délices éternelles, et qui habitez cette patrie immortelle, cette heureuse cité, où abondent les solides richesses ! Puissants Protectors, abaissez vos regards sur nous qui combattons, qui gémissons encore dans l'exil, et obtenez-nous la force et les secours que sollicite notre faiblesse pour atteindre vos vertus, perpétuer vos triomphes et partager vos couronnes.

O Vous tous, bienheureux habitants du ciel, saints amis de Dieu qui avez traversé la mer orageuse de cette vie périssable, et qui avez mérité d'entrer dans le port tranquille de la paix souveraine et de l'éternel repos !

O saintes âmes du paradis, vous qui, maintenant à l'abri des écueils et des tempêtes, jouissez d'un bonheur qui ne doit pas finir, je vous en conjure, au nom de la charité qui remplit votre cœur, au nom de Celui qui vous a choisis et qui vous a faits tels que vous êtes, écoutez ma prière.

Prenez part à nos travaux et à nos combats, vous qui portez sur vos fronts vainqueurs une couronne incorruptible de gloire ; ayez pitié de nos innombrables misères, vous qui êtes à jamais délivrés de ce triste exil ; souvenez-vous de nos tentations, vous qui êtes affermis dans la justice ; intéressez-vous à notre salut, vous qui n'avez plus rien à redouter pour le vôtre ; tranquillement assis sur la montagne de Sion, n'oubliez pas ceux qui gisent encore couchés dans la vallée des larmes.

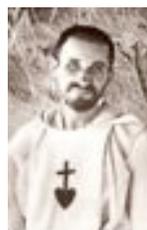
Puissante armée des saints, troupe bienheureuse des apôtres et évangélistes, des martyrs, des confesseurs, des docteurs, des anachorètes et des moines, des prêtres, des saintes femmes et des vierges pures, priez sans cesse pour nous misérables pécheurs. Tendez-nous une main secourable, détournez de nos têtes coupables la justice irritée de Dieu ; faites entrer par vos prières notre frêle navire dans le port de la bienheureuse éternité.



### SAINT PADRE PIO

Ô âmes saintes qui êtes délivrées de tout tourment et jouissez déjà, au Ciel, d'un torrent de douceurs souveraines, oh, comme j'envie votre bonheur ! Ah ! Je vous en supplie, vous qui êtes si proches de la fontaine de vie, puisque

vous me voyez mourir de soif en ce bas monde, faites-moi la faveur d'un peu de cette eau fraîche. Ô âmes bienheureuses, je le confesse, j'ai vraiment trop dilapidé ce qui faisait mon lot, j'ai vraiment trop mal gardé une pierre très précieuse ; mais vive Dieu, car je sens que cette faute n'est pas irrémédiable. Eh bien, âmes bienheureuses, ayez la gentillesse de m'aider un peu ; moi aussi, puisque mon âme ne peut trouver ce dont elle a besoin dans le repos et dans la nuit, je me lèverai comme l'épouse du Cantique des cantiques et je chercherai celui que mon âme aime : "Sur ma couche, la nuit, j'ai cherché celui que mon cœur aime". Je le chercherai sans relâche, je le chercherai en toutes choses sans m'arrêter à aucune d'elles avant de l'avoir retrouvé sur le seuil de son royaume



### BIENHEUREUX CHARLES DE FOUCAULD

Mon Dieu, c'est à la fête de tous les saints et de tous les anges que Vous voulez que je pense quelques instants, avant de m'endormir. Ce soir, demain, toute l'Église de la terre s'unit pour célébrer [...] la gloire des habitants de la Jérusalem céleste.

[...] Faites-moi donc prendre demain, mon Dieu, par l'intercession de tous ces chers saints, qui Vous adorent dans une si grande gloire, de ceux à qui j'ai le plus de dévotion, de ceux de ma famille, de ma mère, de mon grand-père, j'espère de beaucoup d'autres encore, j'espère de tous, les résolutions les plus aptes à me faire Vous suivre, Vous imiter, faire en tout votre sainte volonté, marcher dans ce chemin qu'ils ont suivi : Faites qu'avec eux, comme eux, par leur intercession que je leur demande, je Vous glorifie autant que Vous le voulez de moi, mon Dieu, dans le temps et dans l'éternité, en Vous, par Vous et pour Vous. Amen

## A PROPOS DE CREMATION

*Voici les grandes lignes d'une intervention du chanoine Jean-Marie Tschann, coordinateur diocésain du service des funérailles (Nice). Il apporte d'importantes clarifications sur la pratique de l'incinération chez les catholiques et nous aide à mieux comprendre l'importance des funérailles. Vous trouverez l'intégralité de cet article dans Les Nouvelles religieuses - N° 398 - 27 avril 2012.*

Depuis 1963, l'Église permet de célébrer des funérailles chrétiennes pour les personnes qui ont choisi l'incinération. On entend donc dire que la crémation ne pose aucun problème aux catholiques. Qu'en est-il exactement?

### UN PEU D'HISTOIRE

1. La tradition biblique a toujours refusé l'incinération et a toujours pratiqué l'inhumation: de nombreux passages de la Bible en témoignent, à commencer par l'achat de la caverne de Makpela à Hébron par Abraham pour ensevelir son épouse Sara. Les lieux où sont ensevelis les patriarches et leurs épouses sont soigneusement notés, ils restent des lieux de mémoire, de pèlerinage, jusqu'à aujourd'hui; de même, les ensevelissements des rois sont mentionnés ; le tombeau du prophète Élisée est le lieu d'un miracle; l'ensevelissement des morts est une œuvre de miséricorde : Tobit la pratique au risque de sa vie ; le jeune Tobie prend soin d'enterrer sa mère dans la même tombe que son père, comme il l'avait demandé.

Dans cette ligne, le judaïsme et l'islam interdisent l'incinération et prescrivent l'inhumation (je me rappelle l'étonnement d'une famille juive qui nous avait invités à Jérusalem et qui m'avait posé la question: « Vous aussi, vous interdisez l'incinération? ». Quand j'ai répondu qu'on ne la recommandait pas, mais qu'on ne l'interdisait plus, ils étaient déçus de nous voir nous écarter de la tradition biblique). L'Église orthodoxe et les anciennes Églises d'Orient n'admettent pas non plus l'incinération.

2. Jésus lui-même a été enseveli dans le tombeau neuf donné par Joseph d'Arimateie: les quatre évangélistes le racontent; c'est le tombeau vide, au matin de Pâques, qui est le premier signe de sa Résurrection ; saint Paul mentionne l'ensevelissement du Christ dans sa « confession de foi », et les symboles de la foi (symbole des apôtres, symbole de Nicée ... ) également (« il

souffrit sa Passion et fut mis au tombeau »). La mise au tombeau et la sortie de Jésus du tombeau lors de sa résurrection sont le fondement du symbolisme baptismal pour saint Paul: « Si par le baptême dans sa mort, nous avons été mis au tombeau avec lui, c'est pour que nous menions une vie nouvelle, nous aussi, de même que le Christ, par la toute-puissance du Père, est ressuscité d'entre les morts» (Rm 6, 4).

3. Alors que l'incinération était une pratique répandue chez les Romains (ex. l'incinération du corps de Jules César sur le Forum), les premiers chrétiens la refusent : la communauté chrétienne de Rome va s'organiser pour ensevelir ses morts dans les catacombes; dans plusieurs récits de martyres, on remarque le vif souci des chrétiens d'ensevelir leurs frères exécutés, souci allant jusqu'à essayer de soudoyer les gardiens chargés de brûler les corps : les païens cherchaient en effet à atteindre les chrétiens dans leur foi en la résurrection. On observe la même attitude des persécuteurs et le même combat des chrétiens dans d'autres continents à d'autres époques (récemment : au Cambodge).

4. Dans l'Occident chrétien, du haut Moyen Âge jusqu'au XIXe siècle, la question de l'incinération ne s'est plus posée, l'inhumation a été la pratique générale.

5. Dans la seconde moitié du XIXe siècle, un développement de l'incinération s'est effectué en Europe et en France, surtout dans les milieux « libre-penseurs » et hostiles à la foi catholique: l'Église a réagi en interdisant de donner les funérailles « à ceux qui avaient demandé que leur corps soit livré à la crémation ».

### QUELLE EST ACTUELLEMENT LA POSITION OFFICIELLE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE?

Les temps ont changé, les mentalités ont évolué, les motivations antireligieuses du courant crémaliste ont régressé. C'est pourquoi une Instruction romaine du 8 mai 1963 a



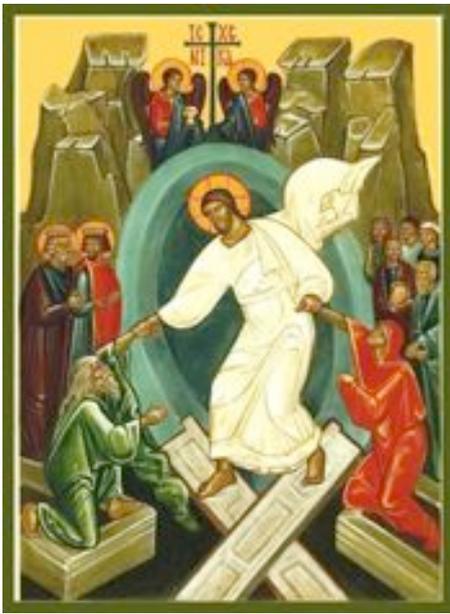
supprimé l'interdiction des funérailles religieuses à ceux qui avaient demandé d'être incinérés.

Le Rituel actuel des funérailles, issu de la réforme liturgique de Vatican II, nous dit: « A ceux qui ont choisi l'incinération de leur corps, on accordera les funérailles chrétiennes, sauf s'il est évident qu'ils ont fait ce choix pour des motifs contraires à la foi chrétienne. Tout en respectant la liberté des personnes et des familles, on ne perdra pas de vue la préférence traditionnelle de l'Église pour la manière dont le Seigneur lui-même a été enseveli ».

Le texte est clair: l'Église ne refuse plus les funérailles à ceux qui ont choisi l'incinération, mais elle recommande vivement de choisir l'inhumation, selon la tradition constante juive et chrétienne, et en référence au Christ Jésus lui-même.

La crémation est déconseillée, tout en respectant la liberté des personnes et des familles, si elle n'est pas choisie pour des motifs hostiles à la foi catholique. On comprend que des proches qui n'auraient pas choisi la crémation eux-mêmes veuillent respecter une volonté exprimée par le défunt.

Dans le cas de la crémation, elle doit avoir lieu après la célébration à l'église en présence du corps: c'est le corps encore entier qui reçoit les honneurs funèbres (la bénédiction, l'encensement) et non l'urne (sauf cas très particulier, qui nécessite une autorisation spéciale de l'évêque: il n'est pas permis de faire une célébration à l'église en présence de l'urne).



## QUELS SONT DONC LES INCONVÉNIENTS DE LA CRÉMATION ?

Les motifs avancés par les associations crématisistes et certaines sociétés de pompes funèbres sont multiples : la crémation serait plus hygiénique (mythe d'une « mort propre »), les cimetières prendraient trop de place dans les villes, « la terre appartient aux vivants » ; cela se fait dans d'autres pays (surtout dans le monde anglo-saxon et nordique, ou dans d'autres cultures comme au Japon) : pourquoi pas en France ? Cela permet d'emporter les cendres facilement, voire de les partager entre les enfants (!) : « c'est nouveau » ; « c'est plus économique »...

Il est nécessaire d'exercer un discernement : quelle conception a-t-on de la personne humaine ? Quelle relation au corps est-elle impliquée dans cette pratique ?

Pour nous chrétiens : chaque personne est un être corporel animé et spirituel ; la mort comporte certes une séparation de l'âme immortelle et du corps, le corps passe par la corruption, mais nous attendons « *la résurrection de la chair et la vie éternelle* » ; « *semé corruptible, le corps ressuscite incorruptible; semé méprisable, il ressuscite éclatant de gloire; semé dans la faiblesse, il ressuscite plein de force ; semé corps animal, il ressuscite corps spirituel* » , nous dit saint Paul (1 Co 15, 42-44).

Même si nous ne savons pas comment se passera la résurrection des corps, il y a un lien mystérieux

entre notre corps actuel et notre futur corps glorieux : quand Jésus ressuscité se montre aux Apôtres, son corps glorieux garde les blessures de la crucifixion (cf. Jn 20, 27).

L'inhumation ne fait pas violence au corps, on laisse faire le processus naturel de décomposition, on peut ensuite recueillir les ossements avec respect (ce qui « fait de la place » ...). La crémation au contraire fait violence au corps (destruction des chairs par la chaleur intense et par le feu, passage des os calcinés au « broyeur »). Elle porte à considérer le corps comme un objet, comme une chose, que l'on détruit, que l'on réduit en cendres et que parfois on fait disparaître complètement en dispersant les cendres dans la nature, en mer ou dans un jardin du souvenir qui ne permet plus aucune trace sensible du défunt [si ces pratiques se généralisaient, ce serait à terme la disparition des cimetières comme lieux de mémoire, comme signes de la continuité de la famille à travers ses diverses générations, comme lieu « mis à part » pour manifester le respect des défunts et l'attente de la résurrection : leurs noms sont inscrits dans la pierre, l'entretien des tombes, leur fleurissement et la bénédiction des cimetières pour la Toussaint sont des signes de la foi en la vie éternelle, au-delà de la mort corporelle. Au contraire, l'incinération et la dispersion des cendres vont dans le sens d'un matérialisme pratique (la mort corporelle est la fin de l'existence) et d'un désespoir caché (ce corps atteint par la maladie, qu'il soit détruit et de toute façon, personne ne viendra sur ma tombe).

Les personnes dont un proche a été incinéré (et ses cendres dispersées) ont parfois du mal à « faire le deuil » : plus d'endroit consacré à la mémoire du défunt, destruction définitive du corps en quelques heures (on ne peut pas revenir en arrière ...). Cela ne facilite pas le processus de deuil qui a besoin de temps, d'étapes. La liturgie catholique des funérailles prévoit très humainement trois étapes : prières (à la maison ou au reposoir) auprès du corps de celui qui vient de mourir, célébration à l'église, avec rassemblement de la communauté, prière au cimetière.

Elle aide ainsi les proches à dire «

adieu. » au défunt, par étapes, à accepter la séparation, à le confier à Dieu, dans l'espérance de la résurrection, en continuant à avoir des liens avec lui dans la foi et la communion des saints, même après les funérailles (messes à la paroisse où les noms des défunts sont cités, messes anniversaires, messes du 2 novembre ...).

Père Jean-Marie TSCHAN

### Cimetière de St Nom...

Comme vous avez peut-être pu vous en apercevoir en allant prier au cimetière, **un espace pour les urnes funéraires a été aménagé.**

Dans cet espace est érigée **une colonne tronquée**, colonne où pourront être apposées des plaques...

Brisée, elle évoque la mort prématurée d'un jeune homme ou d'un homme en pleine force de l'âge (généralement entre 16 et 40 ans) et, plus rarement, la mort prématurée d'une jeune femme.

Dans la symbolique funéraire, les plaques scellées représentent un éclair venant briser la colonne. L'éclair signifierait la volonté divine de mettre un terme à la vie.

La colonne brisée fait aussi partie de la *symbolique chère aux libres penseurs du XIXe ou du début du XXe siècle*, sans qu'on puisse parler d'automatisme, comme toujours avec les symboles.

La colonne tronquée fait donc également partie des *symboles de la Franc-maçonnerie*, usitée en particulier par le rite écossais rectifié...

Dans la partie appelée « ancien cimetière », c'est un calvaire qui fut érigé au centre... une autre approche de la mort... à chacun d'en tirer les conclusions...





Chers frères et sœurs,

Cette année, nous célébrons la Journée missionnaire mondiale alors que s'achève l'Année de la foi, occasion importante pour renforcer notre amitié avec le Seigneur et notre cheminement en tant qu'Église qui annonce avec courage l'Évangile. Dans cette perspective, je souhaiterais proposer quelques réflexions.

1. La foi est un précieux don de Dieu, qui ouvre notre esprit afin que nous puissions le connaître et l'aimer. Il veut entrer en relation avec nous afin de nous faire participer à sa vie même et rendre notre vie davantage pleine de signification, meilleure, plus belle. Dieu nous aime ! La foi demande cependant à être accueillie. Elle demande donc une réponse personnelle de notre part, le courage de faire confiance à Dieu, de vivre son amour, reconnaissants pour son infinie miséricorde. Elle est ensuite un don qui n'est pas réservé à quelques-uns mais qui est offert avec générosité. Tous devraient pouvoir faire l'expérience de la joie de se sentir aimés par Dieu, de la joie du salut ! Et il s'agit d'un don qu'il n'est pas possible de conserver pour soi mais qui doit être partagé : si nous voulions le garder seulement pour nous, nous deviendrions dans ce cas des chrétiens isolés, stériles et malades. L'annonce de l'Évangile est inséparable du fait d'être disciples du Christ et elle constitue un engagement constant qui anime toute la vie de l'Église. « *L'élan missionnaire est un signe clair de la maturité d'une communauté ecclésiale* » (Benoît XVI, Exhortation apostolique *Verbum Domini*, n. 95). Chaque communauté est « adulte » lorsqu'elle professe la foi, qu'elle la célèbre avec joie dans la liturgie, qu'elle vit la charité et annonce sans relâche la Parole de Dieu, sortant de son enclos afin de la porter également dans les « périphéries », surtout à ceux qui n'ont pas encore eu la possibilité de connaître le Christ. La solidité de notre foi, au plan personnel et communautaire, se mesure aussi à partir de la capacité de la communiquer à d'autres, de la diffuser, de la vivre dans la charité, d'en témoigner auprès de ceux qui nous rencontrent et partagent avec nous le chemin de la vie.

2. L'Année de la foi, cinquante ans après le début du Concile Vatican II, nous appelle à faire en sorte que l'Église tout entière ait une conscience renouvelée de sa présence dans le monde contemporain, de sa mission parmi les peuples et les nations. Le caractère missionnaire n'est pas seulement une question de territoires géographiques mais de peuples, de cultures et de personnes, parce que justement les « frontières » de la foi ne traversent pas seulement des lieux et des traditions humaines mais le cœur de tout homme et de toute femme. Le Concile Vatican II a souligné de façon particulière la manière dont le devoir missionnaire, le devoir d'élargir les frontières de la foi, est le propre de tout baptisé et de toutes les communautés chrétiennes : « *Puisque le Peuple de Dieu vit dans des communautés, diocésaines et paroissiales surtout, et que c'est dans ces communautés que d'une certaine manière il se montre visible, c'est aussi aux communautés qu'il appartient de rendre témoignage au Christ devant les nations* » (Décret *Ad Gentes*, n. 37). Chaque communauté est donc interpellée et invitée à faire sien le mandat confié par Jésus à ses Apôtres afin qu'ils soient ses « *témoins à Jérusalem, dans toute la Judée et la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre* » (Ac 1, 8), non pas comme un aspect secondaire de la vie chrétienne mais comme un aspect essentiel : nous sommes tous envoyés sur les routes du monde pour cheminer avec nos frères, en professant et en témoignant notre foi au Christ et en étant annonciateurs de son Évangile. J'invite les Évêques, les prêtres, les Conseils presbytéraux et pastoraux, toute personne et tout groupe responsable à l'intérieur de l'Église à donner de l'importance à la dimension missionnaire au sein de leurs programmes pastoraux et de formation, ressentant que son propre engagement apostolique n'est pas complet s'il ne comprend pas l'intention de « *rendre témoignage du Christ devant les Nations* », face à tous les peuples. Le caractère missionnaire n'est pas seulement une dimension programmatique dans la vie chrétienne mais il est également une dimension paradigmatique qui concerne tous les aspects de la vie chrétienne.

3. Souvent, l'œuvre d'évangélisation rencontre des obstacles non seulement à l'extérieur mais à l'intérieur même de la communauté ecclésiale. Parfois la ferveur, la joie, le courage, l'espérance que nous mettons dans le fait d'annoncer à tous le Message du Christ et d'aider les hommes de notre temps à le rencontrer sont faibles. Parfois, certains pensent encore que porter la Vérité de l'Évangile consiste à faire violence à la liberté. Paul VI a des paroles lumineuses à ce propos : « *Ce serait ... une erreur d'imposer quoi que ce soit à la conscience de nos frères. Mais c'est tout autre chose de proposer à cette conscience la vérité évangélique et le salut en Jésus-Christ en pleine clarté et dans le respect absolu des options libres qu'elle fera ... c'est un hommage à cette liberté* » (Exhortation apostolique *Evangelii nuntiandi*, n. 80). Nous devons toujours avoir le courage et la joie de proposer, avec respect, la rencontre avec le Christ, de nous faire porteurs de son Évangile. Jésus est venu parmi nous pour indiquer le chemin du salut et il nous a confié à nous aussi la mission de le faire connaître à tous, jusqu'aux extrémités de la terre. Souvent, nous voyons que ce sont la violence, le mensonge, l'erreur qui sont mis en relief et proposés. Il est urgent de faire resplendir à notre époque la bonne vie de l'Évangile au travers de l'annonce et du témoignage et cela à l'intérieur même de l'Église parce que, dans cette perspective, il est important de ne jamais oublier un principe fondamental pour tout évangéliste : il n'est pas possible d'annoncer le Christ sans l'Église. Évangéliser n'est jamais un acte isolé, individuel, privé mais toujours ecclésial. Paul VI écrivait que « *lorsque le plus obscur prédicateur, catéchiste ou pasteur, dans la contrée la plus lointaine, prêche l'Évangile, rassemble sa petite communauté ou confère un sacrement, même seul, il fait un acte d'Église* ». Il agit « *non pas par une mission qu'il s'attribue, ou par une inspiration personnelle, mais en union avec la mission de l'Église et en son nom* » (Ibid. n. 60). Et cela donne force à la mission et fait sentir à tout missionnaire et évangéliste qu'il n'est jamais seul mais qu'il fait partie d'un seul Corps, animé par le Saint Esprit.

4. À notre époque, la mobilité diffuse et la facilité de communication au travers des « nouveaux média » ont mélangé entre eux les peuples, les connaissances, les expériences. Pour des raisons de travail, des familles entières se déplacent d'un continent à l'autre. Les

échanges professionnels et culturels, suivis par le tourisme et des phénomènes analogues, provoquent un vaste mouvement de personnes. Parfois il est difficile même pour les Communautés paroissiales de connaître de manière sûre et approfondie ceux qui sont de passage ou ceux qui vivent de manière stable sur le territoire. En outre, dans des zones toujours plus vastes des régions traditionnellement chrétiennes s'accroît le nombre de ceux qui sont étrangers à la foi, indifférents à la dimension religieuse ou animés par d'autres croyances. Par ailleurs, il n'est pas rare que certains baptisés fassent des choix de vie qui les conduisent loin de la foi, rendant ainsi nécessaire qu'ils fassent l'objet d'une « nouvelle évangélisation ». À tout cela vient s'ajouter le fait qu'une vaste part de l'humanité n'a pas été atteinte par la Bonne Nouvelle de Jésus Christ. Nous vivons par ailleurs un moment de crise qui touche différents secteurs de l'existence, non seulement celui de l'économie, de la finance, de la sécurité alimentaire, de l'environnement mais également celui du sens profond de la vie et des valeurs fondamentales qui l'animent. La coexistence humaine est marquée, elle aussi, par des tensions et des conflits qui provoquent insécurité et difficulté à trouver le chemin d'une paix stable. Dans cette situation complexe, où l'horizon du présent et de l'avenir semblent caractérisés par des nuages menaçants, il est encore plus urgent de porter avec courage au sein de chaque réalité l'Évangile du Christ qui constitue une annonce d'espérance, de réconciliation, de communion, une annonce de la proximité de Dieu, de sa miséricorde, de son salut, une annonce du fait que la puissance de l'amour de Dieu est capable de l'emporter sur les ténèbres du mal et de conduire sur le chemin du bien. L'homme de notre temps a besoin d'une lumière sûre qui éclaire sa route et que seule la rencontre avec le Christ peut donner. Portons à ce monde, par notre témoignage, avec amour, l'espérance donnée par la foi ! Le caractère missionnaire de l'Église n'est pas un prosélytisme mais un témoignage de vie qui illumine le chemin, qui porte espérance et amour. L'Église – je le répète une fois encore – n'est pas une organisation d'assistance, une entreprise, une ONG mais une communauté de personnes animées par l'action de l'Esprit Saint, qui ont vécu et vivent l'étonnement de la rencontre avec Jésus Christ et désirent partager cette expérience de joie profonde, partager le Message de salut que le Seigneur nous a apporté. C'est justement l'Esprit Saint qui conduit l'Église sur ce chemin.

5. Je voudrais tous vous encourager à vous faire porteurs de la Bonne Nouvelle du Christ et je suis particulièrement reconnaissant aux missionnaires, aux prêtres *fidei donum*, aux religieux et aux religieuses, aux fidèles laïcs – toujours plus nombreux – qui, répondant à l'appel du Seigneur, quittent leur propre patrie pour servir l'Évangile dans des terres et des cultures différentes. Mais je voudrais également souligner combien les jeunes Églises elles-mêmes s'engagent actuellement généreusement dans l'envoi de missionnaires aux Églises qui se trouvent en difficulté – et il n'est pas rare qu'il s'agisse d'Églises d'antique chrétienté – portant ainsi la fraîcheur et l'enthousiasme avec lesquels elles vivent la foi qui renouvelle la vie et donne l'espérance. Vivre selon ce souffle universel, en répondant au mandat de Jésus, « *allez donc, de toutes les nations faites des disciples* » (Mt 28, 19), est une richesse pour toute Église particulière, pour toute communauté et donner des missionnaires n'est jamais une perte mais un gain. Je fais appel à ceux qui perçoivent cette vocation à répondre généreusement à la voix de l'Esprit, selon leur état de vie, et à ne pas avoir peur d'être généreux avec le Seigneur. J'invite également les Évêques, les familles religieuses, les communautés et tous les groupements chrétiens à soutenir, avec clairvoyance et un discernement attentif, l'appel missionnaire ad gentes et à aider les Églises qui ont besoin de prêtres, de religieux et de religieuses ainsi que de laïcs pour renforcer la communauté chrétienne. Ceci devrait être également une attention présente au sein des Églises faisant partie d'une même Conférence épiscopale ou d'une même Région : il est important que les Églises qui sont plus riches en vocations aident avec générosité celles qui souffrent suite à leur manque.

J'exhorte aussi les missionnaires, en particulier les prêtres *fidei donum* et les laïcs, à vivre avec joie leur précieux service dans les Églises auxquelles ils sont envoyés, et à porter leur joie et leur expérience aux Églises dont ils proviennent, se rappelant comment Paul et Barnabé, au terme de leur premier voyage missionnaire « *se mirent à rapporter tout ce que Dieu avait fait avec eux, et comment il avait ouvert aux païens la porte de la foi* » (Ac 14, 27). Ils peuvent devenir un chemin pour une sorte de « restitution » de la foi, en portant la fraîcheur des jeunes Églises, afin que les Églises d'antique chrétienté retrouvent l'enthousiasme et la joie de partager la foi dans un échange qui est enrichissement réciproque sur le chemin à la suite du Seigneur.

La sollicitude envers toutes les Églises, que l'Évêque de Rome partage avec ses confrères Évêques, trouve une importante réalisation dans l'engagement des Œuvres pontificales missionnaires, qui ont pour but d'animer et d'approfondir la conscience missionnaire de chaque baptisé et de chaque communauté, tant en rappelant la nécessité d'une plus profonde formation missionnaire de l'ensemble du Peuple de Dieu qu'en alimentant la sensibilité des Communautés chrétiennes afin qu'elles offrent leur aide pour favoriser la diffusion de l'Évangile dans le monde.

Une pensée enfin va aux chrétiens qui, en différentes parties du monde, se trouvent en difficulté en ce qui concerne le fait de professer ouvertement leur foi et de se voir reconnu le droit de la vivre dignement. Ce sont nos frères et sœurs, témoins courageux – encore plus nombreux que les martyrs des premiers siècles – qui supportent avec persévérance apostolique les différentes formes actuelles de persécution. Nombreux sont ceux qui risquent même leur vie pour demeurer fidèles à l'Évangile du Christ. Je désire assurer que je suis proche par la prière des personnes, des familles et des communautés qui endurent la violence et l'intolérance et je leur répète les paroles consolantes de Jésus : « *Gardez courage ! J'ai vaincu le monde* » (Jn 16, 33).

Benoît XVI exhortait : « *Que la Parole du Seigneur accomplisse sa course et soit glorifiée* » (2 Th 3, 1) : puisse cette Année de la foi rendre toujours plus solide la relation avec le Christ Seigneur, puisque seulement en lui se trouve la certitude pour regarder vers l'avenir et la garantie d'un amour authentique et durable » (Lettre apostolique *Porta Fidei*, n. 15). C'est mon souhait pour la Journée missionnaire mondiale de cette année. Je bénis de tout cœur les missionnaires et tous ceux qui accompagnent et soutiennent cet engagement fondamental de l'Église afin que l'annonce de l'Évangile puisse résonner dans tous les coins de la terre et que nous, Ministres de l'Évangile et missionnaires, fassions l'expérience de « *la douce et réconfortante joie d'évangéliser* » (Paul VI, Exhortation apostolique *Evangelii nuntiandi*, n. 80).

Du Vatican, le 19 mai 2013, Solennité de la Pentecôte.